

## Définition de l'emploi/métier :

Reçoit, renseigne, conseille les assurés en matière de droit et de remboursement ou de garanties dans le domaine des assurances. Vend des produits standardisés de son groupe (produits d'épargne, contrats d'assurances...) à la clientèle qui se présente au guichet, ou prospecte par démarchage une clientèle potentielle. Peut aussi assurer le montage technique et administratif des contrats ou régler des sinistres simples.

## Conditions générales d'exercice de l'emploi/métier :

L'emploi/métier s'exerce soit au guichet, soit par démarchage de la clientèle. Au guichet, le rythme de travail comporte des pointes pendant les heures d'affluence. La vente par démarchage, qui est soumise à des conditions strictes d'âge (21 ans minimum), implique des déplacements fréquents et des horaires décalés (visite de la clientèle, le plus souvent en soirée). L'activité s'organise de façon autonome en fonction d'objectifs commerciaux fixés par et avec la direction.

## Compétences techniques de base :

- Informer et Conseiller sur tous les produits du groupe et sur le choix des garanties.
- Vendre au guichet ou par démarchage des produits standardisés.
- Vérifier la conformité et l'exhaustivité des pièces justificatives du contrat ou du règlement.
- Saisir informatiquement les données nécessaires à l'établissement ou au règlement d'un contrat.
- Répondre aux demandes des assurés par téléphone ou par courrier.

## Capacités liées à l'emploi :

- \* L'emploi/métier requiert d'être capable de :
- Se montrer disponible face à des sollicitations fréquentes et variées.
- Anticiper les besoins de la clientèle et proposer des services adaptés.
- Mener des entretiens de vente jusqu'à leur terme.

## Activités spécifiques :

- \* Activités exercées :
- Vente Au guichet.
- Vente par démarchage.
- Gestion administrative des dossiers.
- Animation commerciale (stands).
- \* Produits vendus :
- Assurance de dommages (incendie, accidents, risques divers).
- Assurance de personnes.
- Placement, épargne.
- Autres.
- \* Clientèles concernées :
- particuliers.
- Entreprises.

## Lieu d'exercice de l'activité :

- Cabinet de courtage en Assurances.
- Cabinet d'agents généraux en assurances.
- Société d'assurances mutualiste.
- Société d'assurances non mutualiste.
- Banques.

## Conditions de travail :

- Déplacements.
- Travail le samedi.

### Appellation principales :

- \* Agent d'Accueil en assurances
- \* Agent Commercial en assurances
- \* Guichetier-tarificateur/Guichetière-tarificatrice d'assurances
- \* Producteur Salarié/Productrice Salariée

### Appellation spécifiques

- \* Conseiller/Conseillère en assurances produit épargne
- \* Producteur/Productrice assurance IARD (incendie, accidents, risque divers)
- \* Producteur/Productrice assurance vie